



## accusé de réception de l'opposition administrative, amende RATP

Par **Labyad**, le **03/07/2011** à **15:27**

Bonjour,

Je viens sur votre forum pour demander un peu d'aide, au moins quelques conseils ou des indications sur la mésaventure qui m'arrive avec la RATP.

Il y a maintenant 6 mois à l'occasion d'une visite sur Paris je me fais contrôlé sans titre de transport, sans moyens de paiement sur moi, l'agent me dresse un PV à l'aide de ma carte ID. J'habitais alors sur Marseille, mon adresse était sur la carte ID, je n'ai pourtant reçu aucuns rappels ( ni même l'amende ) sur Marseille.

Deux mois plus tard j'emménage sur Lyon, j'effectue le suivi du courrier, les changements d'adresse administratifs etc etc... Toujours aucunes nouvelles de ce pv jusqu'à ... avant-hier, sous la forme d'un "accusé de réception de l'opposition administrative" qui me met en demeure de régler 375 euros.

J'aimerais savoir s'il existe des recours pour réduire au moins les majorations, n'ayant reçu aucunes autres injonctions de payer jusqu'ici ?

Je vous remercie d'avance pour toutes les informations que vous pourriez m'apporter.

Par **Domil**, le **03/07/2011** à **15:35**

Vous avez donc eu un avis de contravention, que vous deviez payer de vous-même, sans que le moindre rappel soit nécessaire. Vous n'avez pas payé, vous devez donc maintenant l'amende majorée

Par **Labyad**, le **03/07/2011** à **19:23**

Tout d'abord merci de votre réponse rapide, étant donné le fait que je suis également en difficulté de pouvoir payer la totalité de cette amende j'aimerais savoir s'il est possible de réduire une partie de la majoration.

Est-ce qu'à votre avis un courrier adressé à la RATP expliquant ma situation et appelant à leur bienveillance pourrait être utile ?